

VAE Auxiliaire de Puériculture

INFORMATIONS :

Public :

Salariés ou demandeurs d'emploi justifiant d'une expérience de 1 an, en lien avec le diplôme visé.

Si non spécifié, pas de prérequis

Durée : À évaluer ensemble

Intervenant :

Accompagnateur VAE Auxiliaire de Puériculture expérimenté

Intervenant auprès des professionnels du secteur social et de la santé

CONTEXTE :

Dans le cadre de la VAE d'Auxiliaire de Puériculture, nous proposons un dispositif d'accompagnement, alternant atelier collectif et entretien individuel. Tout au long de cet accompagnement, nous apportons des réponses aux besoins des candidats, nous les guidons dans leur analyse et leur organisation, pour ainsi favoriser la réussite de leur démarche.

LE + DE LA FORMATION

Regroupements collectifs qui permettent un soutien et un dynamisme, entre les candidats, tout au long de la démarche.

Quatre entretiens individuels sont également prévus, ayant pour objectif de guider le candidat dans l'écriture de son livret 2 et d'identifier d'éventuels freins dans sa progression.

OBJECTIFS :

VAE Auxiliaire de Puériculture

Savoir faire part de son parcours professionnel.

Analyser sa pratique au vu du référentiel d'activités du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture.

Organiser son travail d'analyse.

Exprimer à l'écrit et à l'oral les éléments centraux de sa pratique professionnelle.

PROGRAMME :

Le parcours complet est de 24h avec 6 ateliers.

Un parcours personnalisé est évalué selon vos besoins par notre architecte de parcours

Atelier 1

- Présentation de l'objectif et des étapes de l'accompagnement.

Atelier 2

- Choix des situations correspondant aux domaines de compétences.
- Questionnements sur certaines situations.
- Présentation d'outils de description.
- 1er entretien individuel : travail sur les expériences décrites dans le livret 2.

Atelier 3

- Partage des écrits, échange entre les participants.
- Choix des situations.
- Organisation des écrits dans le livret 2.
- 2ème entretien individuel : travail sur les expériences décrites dans le livret 2.

Atelier 4

- Partage des écrits, échange entre les participants.
- Choix des situations.
- Préparation de sa présentation et du parcours professionnel.
- 3ème entretien individuel : travail sur les expériences décrites dans le livret 2.

VAE Auxiliaire de Puériculture

Atelier 5

- Partage des écrits, échange entre les participants.
- Choix des situations.
- Préparation de sa présentation et du parcours professionnel.
- 4ème entretien individuel : travail sur les expériences décrites dans le livret 2.

Atelier 6

- Simulation de jury.
- Présentation du candidat, d'une situation et questionnement.

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Lors des intersessions, des objectifs de travail sont définis entre chacune des journées afin de structurer la démarche d'écriture et faciliter l'organisation temporelle.

Méthodologie d'écriture simple et structurée (organisation chronologique, réappropriation du vocabulaire professionnel).

EVALUATION & LIVRABLES

- Evaluation de la satisfaction par un questionnaire de fin de formation.
- Evaluation de la progression tout au long du parcours à travers un livret de suivi individuel.
- Une fois votre livret 2 déposé vous serez convoqué(e) à l'oral de validation. Le jury, composé de formateurs et de professionnels, validera ou non les domaines de compétences sur lesquels vous aurez travaillé.

Attestation de fin de formation délivrée à la fin des heures d'accompagnement